



REGLEMENT SPORTIF DU CDBHS
Compétitions individuelles
Saison 2023/2024

Table des matières :

ARTICLE 1 : préambule	3
ARTICLE 2 : modes de jeux concernés (compétitions sur table 2.80m)	3
ARTICLE 3 : ayants droits à la participation des compétitions du CDBHS	4
ARTICLE 4 : déroulement du championnat départemental	4
ARTICLE 5 : le mode de fonctionnement des tournois	4
ARTICLE 6 : formule des tournois	5
ARTICLE 7 : la finale	6
ARTICLE 8 : distances et catégories	7
ARTICLE 9 : arbitrage	7

ARTICLE 1 : préambule

Le présent document a pour objectif de décrire l'organisation des compétitions sportives individuelles de billard carambole pour la nouvelle saison 2023-2024 (du 1/09/23 au 15/07/24) au sein du département des Hauts de Seine organisées par le CDBHS.

Il annule et remplace celui de la saison 2022-2023 et comporte quelques différences notables :

- Nombre de tournois préalables aux finales
- Durée de ces tournois
- Application du changement de catégorie (quand nécessaire) des joueurs non classés en début de saison
- Description précise (mais non exhaustive) de l'organisation des poules en fonction du nombre de joueurs
- Référence plus systématique au règlement fédéral pour certaines dispositions

Les compétitions et les formules sportives associées sont en partie régies par les dispositions particulières du présent règlement mais également par l'ensemble des dispositions du Code Sportif fédéral accessible à l'adresse suivante :

<https://www.ffbillard.com/ext/telechargement.php?id=30596>

En particulier les participants devront respecter scrupuleusement les règles communes à toutes les compétitions édictées à

- l'article II (Règles de jeu : règles communes)
- l'article III (Classification, dispositions communes)
- l'article VI,
 - chapitre 1, articles de 01 à 08 de ce règlement fédéral (arbitrage, tenue sportive, lutte contre l'abus d'alcool etc...)
 - chapitre 2 : formules sportives

Tout joueur engagé dans un tournoi du CDBHS adhère de plein gré et sans réserve au présent règlement qui sera diffusé sur le site du CDBHS (<https://cdbhs.net>) et aux différents clubs.

ARTICLE 2 : modes de jeux concernés (compétitions sur table 2.80m)

Les modes de jeux ainsi que les différentes classifications sont les suivants :

- Partie libre : N3-R1-R2-R3-R4
- Partie à la bande : N3-R1-R2
- Partie au cadre : N3-R1
- Partie aux 3 bandes : N3-R1

ARTICLE 3 : ayants droits à la participation des compétitions du CDBHS

Tout joueur, "classifié" ou non, à jour de sa licence FFB (ne faisant pas objet d'une suspension départementale, régionale ou fédérale) pourra prétendre à une participation à la compétition suivant la description de l'article 7.1.03 du règlement fédéral.

ARTICLE 4 : déroulement du championnat départemental

Le déroulement est différent de celui de la saison 2022-2023. En effet il y aura 3 tournois préalables à la finale du département (et non 2).

A l'issue des finales les vainqueurs accèdent aux finales de ligues.

ARTICLE 5 : le mode de fonctionnement des tournois

Comme indiqué à l'article 4, 3 tournois seront organisés durant la saison pour une accession à la finale. Il devra y avoir au moins 4 joueurs inscrits pour qu'un mode de jeu fasse l'objet d'une compétition dans la saison (Tournois et finale).

Le premier Tournoi (**T1**) sera organisé sur une journée complète et comportera au moins 3 matches par participant (+ en cas d'un nombre important de joueurs)

Le deuxième et troisième tournoi (**T2** et **T3**) eux se feront sur une demie journée et comportent au minimum 2 matches par joueurs (là aussi + en cas d'un nombre important de joueurs)

Le T1 est important car il permet la classification des joueurs non classés en début de saison, pour la suite de la compétition (T2, T3 et finale).

(Voir l'Article III du règlement fédéral pour la méthode de classification ainsi que le site de Gestion Sportive Carambole de la FFB).

A l'issue du T1 (et uniquement à l'issue de ce premier tournoi), si un nouveau joueur (non classifié) atteint une moyenne supérieure à sa catégorie de départ (conformément au règlement fédéral), il participera aux T2, T3 et finales correspondants au niveau d'après T1, mais rejouera le Tournoi T1 de sa nouvelle catégorie.

Les points et scores de ses adversaires lors de son premier T1 eux seront conservés tel quel.

En fonction du nombre de joueurs inscrits dans chaque mode de jeu, des poules seront constituées; ces poules seront de 2, 3 ou 4 joueurs.

ARTICLE 6 : formule des tournois

Le contenu des tournois va dépendre, pour chaque mode de jeu, du nombre de joueurs engagés.

Dans le tableau ci-dessous est décrit de façon précise comment va se dérouler un tournoi en fonction du nombre de joueurs engagés.

Nombre de joueurs	Poules	Rencontres	Nbr de matches/ Joueur
4	2 poules de 2	chaque joueur rencontre 1 des 3 autres	3
5	1 poule de 5	chaque joueur rencontre 1 des 4 autres	4
6	2 poules de 3	chaque joueur rencontre 2 joueurs de sa poule, puis les 2 premiers de chaque poule se rencontrent, puis les 2 deuxièmes et les 2 troisièmes	3
7	1 poule de 4 1 poule de 3	chaque joueur de la poule de 4 rencontre les 3 autres joueurs de sa poule chaque joueur de la poule de 3 rencontre les 2 autres joueurs de sa poule puis les 1ers, 2emes et 3emes de chaque poule s'affrontent	3 et 4 en fonction des poules
8	2 poules de 4	chaque joueur de chaque poule rencontre 1 des 3 autres joueurs de sa poule	3
9	3 poules de 3	chaque joueur de chaque poule rencontre 1 des autres joueurs de sa poule puis les 1ers, 2emes et 3emes de chaque poule s'affrontent	4
10	2 poules de 5	chaque joueur de chaque poule rencontre 1 des 4 autres joueurs de sa poule	4
11	2 poules de 4 1 poule de 3	Chaque joueur de chaque poule rencontre 2 ou 3 des autres joueurs de sa poule puis les 1ers, 2emes et 3emes de chaque poule s'affrontent	3 et 4 en fonction des poules
12	3 poules de 4	chaque joueur de chaque poule rencontre 1 des 3 autres joueurs de sa poule	3

La constitution des poules sera établie sur la base du principe du serpent (article 6.2.06 du règlement fédéral).

Edition du 08/09/2023

CDBHS règlement sportif 2023-2024

Page : 5/7

Un classement est établi à la fin de chaque tournoi, pour établir les poules du tournoi suivant, en comptant le nombre de points sur la base suivante :

- Match gagné = 2 points
- Match nul = 1 point
- Match perdu = 0

En cas d'égalité est prise en compte :

- la meilleure moyenne générale

En cas de nouvelle égalité est prise en compte :

- la meilleure série

Et en cas de nouvelle égalité les ex aequo se départagent grâce au principe de "mort subite" sur le point de départ.

ARTICLE 7 : la finale

La finale de chaque mode de jeu se tiendra à l'issue du troisième tournoi.

Pour désigner les finalistes, les points de matchs des 3 tournois seront additionnés puis la moyenne globale (points réalisés durant les matches divisés par le nombre de reprises) sera établie.

Elle comportera 6 joueurs s'il y a plus de 9 joueurs dans les tournois durant la saison et à 4 joueurs si moins de 9 joueurs.

Les finales se disputent en poules uniques dans lesquelles chaque joueur rencontre tous les autres joueurs.

ARTICLE 8 : distances et catégories

Les catégories sont conformes à l'article X (page 103) du règlement fédéral ([Code sportif moyennes des catégories 2022-2023.pdf](#)) :

Catégorie	Acronyme	Distance	Nbr de reprises	Grand/Petit coin
Libre National 3	LN3	200	20	Grand
Libre Régional 1	LR1	150	30	Petit
Libre Régional 2	LR2	100	30	Petit
Libre Régional 3 (*)	LR3	60	30	Petit
Cadre National 3	CN3	120	25	
Cadre Régional 1	CR1	80	25	
Bande Régional 2	BR2	40	30	
Bande National 3	BN3	80	35	
Bande Régional 1	BR1	60	35	
3 Bandes National 3	3BN3	25	50	
3 Bandes Régional 1	3BR1	20	60	

(*) en finale la distance sera de 70 points en 35 reprises

ARTICLE 9 : arbitrage

L'arbitrage s'effectuera conformément à l'article 6.1.01 du règlement fédéral soit :

- Arbitrage par un ou des représentants (non joueurs) des clubs présents
- inter-arbitrage (1 joueur de la poule)
- auto-arbitrage (les 2 joueurs d'une rencontre)